

La revente de tickets dans les pays européens

Autriche

- Pas de loi interdisant la revente de tickets
- Les vendeurs officiels peuvent interdire la revente par des professionnels mais pas par des particuliers.

Belgique

- Interdiction de revendre des tickets
- Exception pour la revente de dernière minute et sans profit
- Site pour vérifier la fiabilité d'un vendeur :
<http://www.ilovemyticket.be>

Bulgarie

- Pas de loi interdisant la revente de tickets

Chypre

- Pas de loi interdisant la revente de tickets

Croatie

- Interdiction de revendre à un prix plus élevé

Danemark

- Interdiction de revendre à un prix plus élevé

Espagne

- Interdiction de revendre un ticket
- Sanction supplémentaire en cas de revente à un prix plus élevé (règle variant selon les régions)

Finlande

- Pas de loi interdisant la revente de tickets

France

- Interdiction de revendre sans l'autorisation du producteur ou de l'organisateur du spectacle
- Site pour vérifier le prix réel d'un billet : www.levraibillet.fr
- Existence d'un site de revente officiel (uniquement pour les concerts à l'Olympia de Paris) : www.zepass.com

Grèce

- Pas de loi interdisant la revente de tickets mais la plupart des vendeurs précise qu'il est interdit de revendre dans un but commercial

Italie

- Pas de loi interdisant la revente de tickets



Norvège

- Autorisation de revendre au même prix ou à un prix inférieur
- Peu de contrôle concernant le respect de cette loi

Pays-Bas

- Pas de loi interdisant la revente de tickets
- Site répertoriant les sites de vente officiels :
<http://www.weetwaarjekoopt.nl>

Pologne

- Interdiction de revente à un prix plus élevé

Portugal

- Autorisation de revendre à un prix plus élevé de 10% maximum par rapport au prix de base

République Tchèque

- Pas loi interdisant la revente

Roumanie

- Pas de loi interdisant la revente de tickets

Slovaquie

- Pas de loi interdisant la revente de tickets

Suède

- Pas de loi interdisant la revente de tickets

Royaume-Uni

- Interdiction de revendre à un prix plus élevé
- Loi spéciale concernant les matchs de football : interdiction de revente sans l'autorisation de l'organisateur du match